

ASSOCIATION TECHNIQUE INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX (A.T.I.B.T.)

SESSION D'AUTOMNE, PARIS, 9-10 OCTOBRE 1979

La Session d'Automne de l'ASSOCIATION TECHNIQUE INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX s'est tenue à Paris, au CENTRE TECHNIQUE DU BOIS, les 9 et 10 octobre 1979, sous la Présidence de M. Pierre HOORNAERT, Président Général, assisté de M. René CATINOT, Secrétaire Général.

Plus de cinquante Membres des diverses branches professionnelles qui se retrouvent à l'Association et qui s'intéressent aux bois tropicaux sous tous leurs aspects : producteurs, importateurs, négociants, industriels, ingénieurs et chercheurs de centres techniques et d'organismes de recherches sur les bois appartenant à quinze pays sur les vingt-six qui sont représentés au sein de l'A. T. I. B. T., ont participé aux différentes séances de travail.

Diverses Commissions, la Chambre d'Expertise et de Conciliation, ainsi que le Conseil d'Administration, se sont réunis.

La **Commission III**, chargée de l'étude des problèmes de transports et de manutentions, a tenu sa réunion sous la Présidence de M. B. T. SKAARUP. Elle a continué son étude des assurances maritimes, rappelé un certain nombre de recommandations qu'il est conseillé d'appliquer et envisagé de faire une enquête auprès des compagnies d'assurances sur les modalités de couverture des risques pour le transport des grumes et des sciages. La Commission a évoqué ensuite les problèmes techniques de fret et de transport qui se posent pour l'Est de la France et le Sud de l'Allemagne, pour l'Europe suivant les divers ports d'embarquement en Afrique, et pour l'Amérique du Sud à destination de l'Europe suivant les divers pays.

La **Commission IV** (Contrats et Usages), présidée par M. E. SCALORI, a examiné les problèmes résultant des délais de livraison dans les contrats C. A. F. et F. O. B. (cas de l'affrètement prévu aux soins du vendeur). Elle a précisé les usages en matière d'embarquement impératif et d'embarquement prompt, de délai de livraison supplémentaire éventuel et de possibilité d'annulation de la partie du contrat non livrée dans le délai contractuel. La Commission a, par ailleurs, révisé la clause du contrat-type A. T. I. B. T. consacrée aux litiges.

La **Commission V** (Classement et Conditionnement des Bois Tropicaux) s'est réunie sous la Présidence de M. J. COLLARDET ; elle a adopté les règles de classement des sciages avivés africains établies par le CENTRE TECHNIQUE FORESTIER TROPICAL à la demande de la Commission des Communautés Européennes de Bruxelles et des Etats africains intéressés. Elle a également approuvé une méthode simpli-

fiée de classement des rondins africains étudiée par M. J. DE BEUKELAER et destinée à la formation des classeurs. Elle a examiné, par ailleurs, le problème du classement des rondins tropicaux appartenant à des essences présentant des anomalies spécifiques.

La **Commission VI** (Ressources, Promotion et Utilisation des Bois Tropicaux) a été présidée, en l'absence de M. DAHMS par M. W. BOUCHARD, Président Général d'Honneur. Elle a entendu le compte rendu par MM. HOORNAERT et SOLER SEGARRA d'une réunion organisée à Lima par la Commission des Communautés Européennes sur la commercialisation des bois des pays du Groupe Andin (Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou, Vénézuëla). Une communication de M. DAHMS sur les possibilités de fourniture de bois par ces pays a été présentée par M. BOUCHARD. M. Alex MILLER, du GUYANA TIMBER EXPORT BOARD, a fait ensuite un exposé sur les ressources en bois de la Guyane et ses possibilités d'exportation. M. GOTTWALD, du BUNDESFORSCHUNGSANSTALT FÜR FORST UND HOLZWIRTSCHAFT a enfin présenté un exposé sur certaines essences d'Amérique Latine.

M. CATINOT, Directeur Général du CENTRE TECHNIQUE FORESTIER TROPICAL et Secrétaire Général de l'Association, a, par ailleurs, présenté à l'ensemble des Membres une très intéressante communication particulièrement liée aux problèmes actuels sur la forêt tropicale, source d'énergie.

La **Chambre d'Expertise et de Conciliation**, réunie sous la Présidence de M. W. BOUCHARD, a nommé M. R. COLOMBEL Membre de son Bureau et examiné la situation des classeurs inscrits sur ses listes.

Le **Conseil d'Administration**, présidé par M. HOORNAERT, a approuvé les décisions prises en Commissions et nommé M. COLOMBEL Délégué à la Documentation, Propagande et Publicité. Il a également désigné des Vice-Présidents de Commissions : M. Alex MILLER, pour la Commission IV (Contrats et Usages), MM. DE BEUKELAER et OLIER, pour la Commission V (Classement et Conditionnement). Quatre nouveaux Membres Actifs ont été admis (2 pour la France et 2 pour la Malaisie).

Le Conseil a enfin examiné les modalités d'organisation de la prochaine Session de l'Association qui se tiendra sous la forme d'un Congrès, à Libreville en juin 1980, sur l'invitation de la SOCIÉTÉ NATIONALE DES BOIS DU GABON et avec l'agrément du Conseil des Ministres du Gabon.

Ainsi s'est achevée une Session qui a permis de traiter d'importants problèmes intéressant les bois tropicaux.

Divers

SESSION INTERNATIONALE DE FORMATION CONTINUE E. N. G. R. E. F. — C. T. F. T. — C. T. B. UTILISATION DES BOIS TROPICAUX (10-21 SEPTEMBRE 1979)

Devant l'intérêt porté par beaucoup de cadres étrangers aux problèmes de la formation continue, l'Ecole Nationale du Génie Rural des Eaux et des Forêts (E. N. G. R. E. F.) a décidé d'organiser des sessions internationales.

Il convenait d'élargir aux pays tropicaux et méditerranéens les activités développées depuis plus de 10 ans par le département de formation continue de l'E. N. G. R. E. F. ; celui-ci se charge, en effet, d'organiser chaque année de l'ordre de 100 sessions, destinées essentiellement aux ingénieurs du Génie Rural, des Eaux et des Forêts (I. G. R. E. F.) servant en France.

Deux sessions ayant un caractère international ont été organisées en 1979 :

— l'une, sur la mobilisation des ressources en eau diffuse pour les productions agricoles vivrières et les besoins en eau potable des zones rurales (2-13 juillet),

— l'autre, sur l'utilisation des bois tropicaux ; technologies modernes et développement industriel (10-21 septembre 1979).

En ce qui concerne plus spécialement le domaine des forêts et des bois, la session fut organisée conjointement avec le CENTRE TECHNIQUE FORESTIER TROPICAL (C. T. F. T.) et le CENTRE TECHNIQUE DU BOIS (C. T. B.) qui disposaient de spécialistes qualifiés pour traiter des divers sujets retenus. La F. A. O. fut également associée à cet enseignement.

Cette initiative, qui renouvelait l'action entreprise par le C. T. F. T. voici quelques années (1969-72), fut accueillie très favorablement puisque 14 ingénieurs provenant en particulier du BURUNDI, du CAMEROUN, du CONGO-BRAZZAVILLE, de CÔTE-D'IVOIRE, de HAUTE-VOLTA et du TOGO, ainsi que des départements d'outre-mer (RÉUNION, MARTINIQUE) participèrent à la session ; un observateur de la F. A. O. a suivi également les séances.

Les divers thèmes traités avaient pour objet une étude

des ressources forestières disponibles aujourd'hui et supposées telles dans une vingtaine d'années, leur mise en valeur rationnelle et leur utilisation moderne.

Une attention particulière fut portée en matière de sciage aux problèmes posés par l'adaptation des équipements à la nature de la matière première et par les perspectives nouvelles ouvertes aux pays tropicaux à la lumière des transformations obtenues dans les pays industriellement les plus avancés.

Par ailleurs, l'accent fut porté sur la recherche d'une utilisation optimale des ressources forestières à la lumière des dernières techniques mises au point en matière de fabrication de pâtes cellululosiques et de papier comme en matière de production d'énergie. Ce dernier point a retenu plus spécialement l'attention des auditeurs car la biomasse, qu'elle provienne de la forêt tropicale, des savanes ou des plantations, peut concourir dans une certaine mesure à résoudre les divers problèmes posés par la pénurie et la cherté de l'énergie.

Un voyage d'études, dans l'Ouest de la France, a permis aux participants de visiter le port de La Rochelle-La Pallice qui est le premier centre importateur de grumes tropicales, ainsi que quelques industries modernes situées dans la région Vendée-Charente, utilisant cette matière-première : menuiserie industrielle à Challans, usine de contreplaqué à Fontenay-le-Comte et scierie à La Rochelle.

M. GANTEIL, Directeur de l'E. N. G. R. E. F., et M. CATINOT, Directeur Général du C. T. F. T., ont clôturé ces journées d'études qui, par les échanges d'idées auxquels elles ont donné lieu, ainsi que par les divers contacts qui ont pu être pris à cette occasion entre les participants entre eux ou avec les conférenciers, représentent sans aucun doute un succès. Il faut souhaiter que l'organisation de ce type de sessions soit poursuivie à l'initiative de l'E. N. G. R. E. F., en France et à l'étranger suivant les thèmes qui seront choisis.

A PROPOS DES ERREURS DANS LES DÉNOMINATIONS COMMERCIALES DES BOIS TROPICAUX

Dans l'article publié dans notre numéro 186, sous la signature de M. DETIENNE, une inversion des légendes des microphotographies de la page 61 a fait que le Noyer d'Europe (*Juglans regia*) a été dénommé par erreur Noyer du Tanganyika (*Aningeria robusta*), et vice versa. Ceci est un nouvel exemple, non recherché hélas, des difficultés que l'on rencontre parfois pour donner aux espèces leur dénomination exacte et fait partie des erreurs involontaires auxquelles l'auteur fait allusion...